

Vos mots-clés



JUSTICE

Procès Adlène Hicheur : quand devient-on terroriste ?

Joséphine Bataille - publié le 10/05/2012

Le physicien a été condamné à quatre ans de prison pour avoir échangé sur Internet avec un membre supposé d'Aqmi. Retour sur l'accusation et ses zones d'ombre.

« C'est un véritable scandale judiciaire. » Lorsque maître Patrick Baudouin paraît sur le seuil de la 14e chambre du tribunal correctionnel de Paris, ce vendredi 4 mai, face à une nuée de caméras, il tremble de colère. Son client, Adlène Hicheur, physicien franco-algérien de 35 ans, vient d'être condamné à quatre ans de prison ferme, plus un avec sursis, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

Adlène Hicheur a été arrêté en octobre 2009 par la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI). Il avait été repéré car il naviguait sur les forums djihadistes. À cette époque, immobilisé chez lui depuis des mois à cause d'une hernie discale, le physicien fait état de ses opinions extrémistes sur la toile, et échange avec des internautes, comme lui masqués derrière un pseudonyme. Lorsqu'il entre en contact avec Phoenix Shadow – que les policiers identifient comme un cadre supposé de l'Aqmi (al-Qaida au Maghreb islamique) et qui dit vouloir « exécuter des opérations en France », – Hicheur se dit disposé à collaborer. Les deux échangeront une trentaine de mails en six mois.

La défense avait demandé la relaxe, jugeant le dossier très fragile et rappelant que « l'identité de l'interlocuteur d'Adlène Hicheur n'a pas été attestée ».

« Mon client a été condamné au vu de simples mots prononcés. Il n'y a ni armes, ni financement prouvé, ni relations douteuses, ni écoutes téléphoniques compromettantes. Jamais il n'a accepté les requêtes de son interlocuteur, ni n'est entré dans quelque chose de concret dénotant l'intention de mettre en œuvre un projet précis », clame l'avocat. Pour le procureur du tribunal de Paris, Guillaume Portenseigne, « la virtualité des échanges n'est pas synonyme d'irresponsabilité pénale ». Aux yeux de l'accusation, Hicheur fait figure de « conseiller technique ». Dans ses mails, s'il tempore face aux demandes pressantes de son interlocuteur, tout en promettant qu'il n'est pas « lâche », Hicheur évoque en effet de possibles « cibles ». Comme l'entreprise Total, ou le 27e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy, qui a envoyé des soldats en Afghanistan. Pour les enquêteurs, c'est ce qui imposait d'intervenir.

À quel stade est-on un terroriste ? À partir de quand se trouve-t-on engagé dans un projet d'exécution ? Comment évaluer dans le discours s'il y a intention de passer à l'acte ? Le procès, qui s'est déroulé dans une proximité troublante avec les tueries de Toulouse et Montauban, met en lumière de vraies questions. Alors que le Renseignement intérieur est accusé de n'avoir pas détecté le terroriste toulousain à temps, on aurait, avec Adlène Hicheur, la démonstration du succès de l'action préventive des services français. Pourtant, les deux hommes, que rapproche l'image de l'individu solitaire autoradicalisé, n'ont pas du tout le même profil. Adlène Hicheur, détaché auprès du Cern (Centre européen pour la recherche nucléaire), est un chercheur décrit comme brillant, sans casier judiciaire, et parfaitement intégré.

Depuis 2009, le physicien était en détention provisoire. Le professeur Jean-Pierre Lees, qui a été son directeur de thèse, juge son incarcération abusive. Surpris devant le discours tenu par son étudiant, il a néanmoins organisé un comité de soutien de 400 personnes, dont 200 scientifiques français et belges, en se plaçant du côté des principes. « Pendant un an, on a attendu en vain de savoir ce qui était reproché

MOTS-CLÉS

AL-QAIDA JUSTICE
PROCES SCIENCE
TERRORISME HICHEUR
ADLENE

VOIR AUSSI

Édition du 10 mai 2012
(n°3480)



Lavie.fr

J'aime 2,582



Jean-Luc Mélenchon :
"La foi est une brûlure"

659 personnes recommandent ça.



Emmanuelle Béart :
"Mon regard a changé sur la fin de vie"

93 personnes recommandent ça.

Un archevêque espagnol accusé d'appeler au viol

172 personnes recommandent ça.



Un nouvel évangile annonçant la venue de Mahomet?

125 personnes recommandent ça.

93% des musulmans ont voté pour François Hollande

1 467 personnes recommandent ça.

Module social Facebook

Édition du 10 mai 2012
N° 3480

Voire le sommaire
et les articles en accès libre

Accès à tous les articles
Inscrits uniquement

Je m'abonne **Je gère mon abonnement**



S'ABONNER À LA NEWSLETTER

Chaque semaine, recevez les nouvelles de La Vie dans votre boîte e-mail !

Mon e-mail

OK

Les États généraux du christianisme

Strasbourg, du 12 au 14 octobre 2012

Présentation de l'édition 2012

Soutenez les EGC

Les amis de La Vie

> Visiter le site des Amis de La Vie

▼ PUBLICITE

Offrez-vous la Petite bibliothèque des spiritualités !

30€ le coffret de 12 minilivres*

Commandez ici !

* Dimensions minilivre : 190 x 136 mm

HORS-SÉRIE ÊTRE HEUREUX

Sommes-nous égaux devant le bonheur? Croire rend-il heureux? Parce qu'il est poursuivi et inattendu, inassouvi et souverain, vital à coup sûr, le bonheur est un formidable terrain d'échanges. Avec ce hors

Commander

exactement à Adlène. On parlait d'attentat qu'il était sur le point de commettre. Or, au bout de deux ans d'enquête, les mails sont finalement le seul fondement des poursuites », lance-t-il. « Adlène Hicheur est un coupable idéal. La DCRI s'en est servie comme d'un trophée à une époque où elle était mise en cause, les politiques ont récupéré l'affaire comme si le pire avait été évité », ajoute Patrick Baudouin. Président d'honneur de la Fédération internationale des droits de l'homme, il dénonce « la justice antiterroriste à la française : une justice d'exception, faite pour satisfaire des services et aboutir à des condamnations systématiques ».

Le délit d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », propre au droit français, permet de démanteler des réseaux avant qu'ils ne s'exécutent. « Il y a eu en France un usage extensif de ce chef d'accusation, et on a fait le procès d'intention à beaucoup de jeunes gens qui étaient dans le fantasme beaucoup plus que dans le projet, commente Alain Chouet, ex-chef du service de renseignement de sécurité de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure). Mais c'est tout le dilemme de la prévention en matière terroriste. Faut-il attendre que l'individu évolue ou bien lui signifier que l'on est au courant ? Il est vrai que le système est extrêmement limité sur le plan des libertés publiques, car nous devons faire avec un dispositif judiciaire qui n'est pas adapté à la menace contemporaine du terrorisme. Il a au moins le mérite de signifier aux éventuels intéressés qu'une menace permanente pèse sur eux. »

Du côté des soutiens d'Adlène Hicheur, on évoque la victoire de la « doctrine du préterrorisme ». « Selon cette logique, il faudra aller vérifier les propos violents et incitatifs qui sont tenus sur Internet de l'extrême droite à l'extrême gauche, et embastiller de prétendus coupables. Il ne reste plus qu'à multiplier les prisons », tempête Patrick Baudouin. Avec les remises de peine, Adlène Hicheur, qui n'a pas encore décidé s'il ferait appel, devrait être libéré dans quelques semaines.

[Recommander](#) Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

[Tweeter](#) 0



Réagir à cet article

Titre

Ma réaction

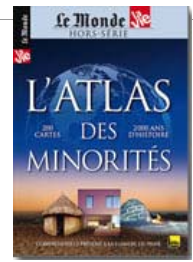
[Envoyer ma réaction](#)

Je reconnais avoir pris connaissance des [conditions générales d'utilisation](#)

série, *La Vie* vous invite à des variations graves et légères autour du bonheur.

**HORS-SÉRIE
L'ATLAS DES
MINORITÉS**

Riche de 200 cartes, cet atlas retrace la longue histoire des "minorités" à travers le monde, depuis les quatre systèmes dominants (européen, musulman, indien et chinois) jusqu'aux populations contemporaines (la communauté bio, les homosexuels, etc.)



[Commander](#)

VOYAGEZ AVEC LA VIE

**CUBA, 50 ANS DE
RÉVOLUTION**

Du 10 au 23 novembre 2012 en compagnie de Guy Aurenche



**ALGÉRIE, 50 ANS APRÈS
L'INDÉPENDANCE**

Du 18 au 23 septembre 2012 en compagnie de Jean-Claude Guillebaud et Louis Stroebel



ISRAËL-PALESTINE

Du 30 septembre au 12 octobre 2012 en compagnie de Bernard Flichy et Jean-Claude Sauzet



**LA GRANDE ARMÉNIE
HISTORIQUE**

Du 28 mai au 5 ou 11 juin 2012 en compagnie du père Christian Delorme



**VOYAGEZ AVEC LE MONDE DES
RELIGIONS**

**BIRMANIE, LE PAYS AUX
MILLE BOUDDHAS**

Du 3 au 15 octobre 2012, en compagnie de Laurent Deshayes



**CROISIÈRE DE MOSCOU À
SAINT-PETERSBOURG**

Du 3 au 14 juillet 2012, en compagnie de Marie Mendras et d'Henri Tincq



VOYAGEZ AVEC PRIER

**AUX SOURCES DU
CHRISTIANISME EN ASIE**

MINEURE
Du 24 septembre au 2 octobre 2012 en compagnie de Jean Lafond et de Valérie Maillot

[Cliquez pour plus de renseignements](#)

**LE MONDE DES
RELIGIONS**

Edition n° 53 mai-juin 2012

L'édition de mai-juin du Monde des Religions consacre son dossier principal à au thème "religions & psychologie". Egalement au sommaire de ce numéro, un grand entretien avec Abennour Bidar, et une enquête sur les montées des évangéliques en France.

